

1 MOULIN DE LA ROCHE

2 PONT DES QUATRE MOULINES

Lieu-dit et vieux pont sur la Sèvre, qui établissait la communication avec la portion de la paroisse située sur l'autre rive. Il était étroit, dépourvu de parapets et praticable seulement pour les piétons et les bêtes de somme. Les attelages passaient par un gué qui existait à côté. Un pont moderne a remplacé le gué. Du vieux pont, il ne reste plus qu'une des deux arches initiales. C'est le moulin, à deux partages et quatre paires de meules qui a donné son nom aux Quatre Moulines.

3 MOULIN GALLARD DEVENU

USINE MULLIEZ-FLORY (*tissage-filature-confection*)

Ce moulin, en bord de Sèvre, devient dès 1614 une filature artisanale, puis se transforme en 1824 en filature hydraulique de lin et de coton, dotée dès 1843 d'une machine à vapeur. À proximité un séchoir et une teinturerie complètent la filature. En 1844, l'Usine Bonnet-Allion emploie plus de 400 personnes habitant pour la plupart au Longeron. En 1860, se développent le tissage mécanique destiné notamment à la fabrication des "futaines", toiles de coton appelées aussi "coton de Nantes". Une unité de confection s'installe en 1946 et l'entreprise produit des toiles de draps de lit, de tissus pour chemise et de "bleus" de travail. Actuellement, le groupe Mulliez-Flory est spécialisé dans la création et la confection de vêtements d'image, et de linge.

4 GROTTÉ À BRUNET

Située en contrebas de la Roulière, cette cavité dans le rocher aurait permis à des prêtres, en particulier un certain abbé Brunet, de se cacher pendant la Révolution. La roche comporte une anfractuosité pouvant abriter 4 personnes.

5 L'AULNE GLUTINEUX, *Alnus glutinosa*

L'aulne encore appelé aune, verne ou vergne est fréquemment situé au bord de l'eau. Il peut atteindre une trentaine de mètres de hauteur. À l'état jeune, les feuilles sont recouvertes d'une substance collante, d'où le qualificatif glutineux. Son bois après abattage, prend une teinte rougeâtre et s'il reste dans l'eau, il devient quasiment imputrescible. Les diverses parties de l'aulne fournissent des teintures et l'écorce contient des tanins. L'aulne est aussi une plante médicinale à effet astringent qui servait à traiter la fièvre et en usage externe, les gerçures.



2

© M. Barbéreau



3



5

© PH. Mollambroggi



JE SUIS RANDONNEUR

- Je respecte le tracé des sentiers balisés.
- Je pense aux autres. Je ne suis pas le seul à fréquenter les chemins.
- Je ne laisse pas de déchets derrière moi. Je les emporte jusqu'à la prochaine poubelle.
- Je ne fais pas de feu.
- Je ne dégrade ni les cultures, ni les plantations et ne dérange pas les animaux.
- Je referme toujours les clôtures et barrières derrière moi.
- Je tiens mon chien en laisse.

FLASHÉZ-MOI



Plus d'infos

Communauté de Communes Moine et Sèvre
 Parc d'Activités du Val de Moine
 4 square d'Italie 49230 St Germain sur Moine
T. 02 41 64 76 33 - sentiers@moineetsevre.fr

Photo de couverture : © O. Rahard
 Document réalisé par le service communication de la C.C. Moine et Sèvre en août 2013. **Une version à jour est téléchargeable sur le site www.moineetsevre.fr**
 Les informations contenues dans ce dépliant n'engagent pas la responsabilité de la C.C. Moine et Sèvre.



www.moineetsevre.fr

Suivez le balisage

BONNE DIRECTION

MAUVAISE DIRECTION

TOURNEZ À GAUCHE

TOURNEZ À DROITE

FICHE **2**

ENTRE **Moine & Sèvre**

LES BORDS DE SÈVRE

LE LONGERON



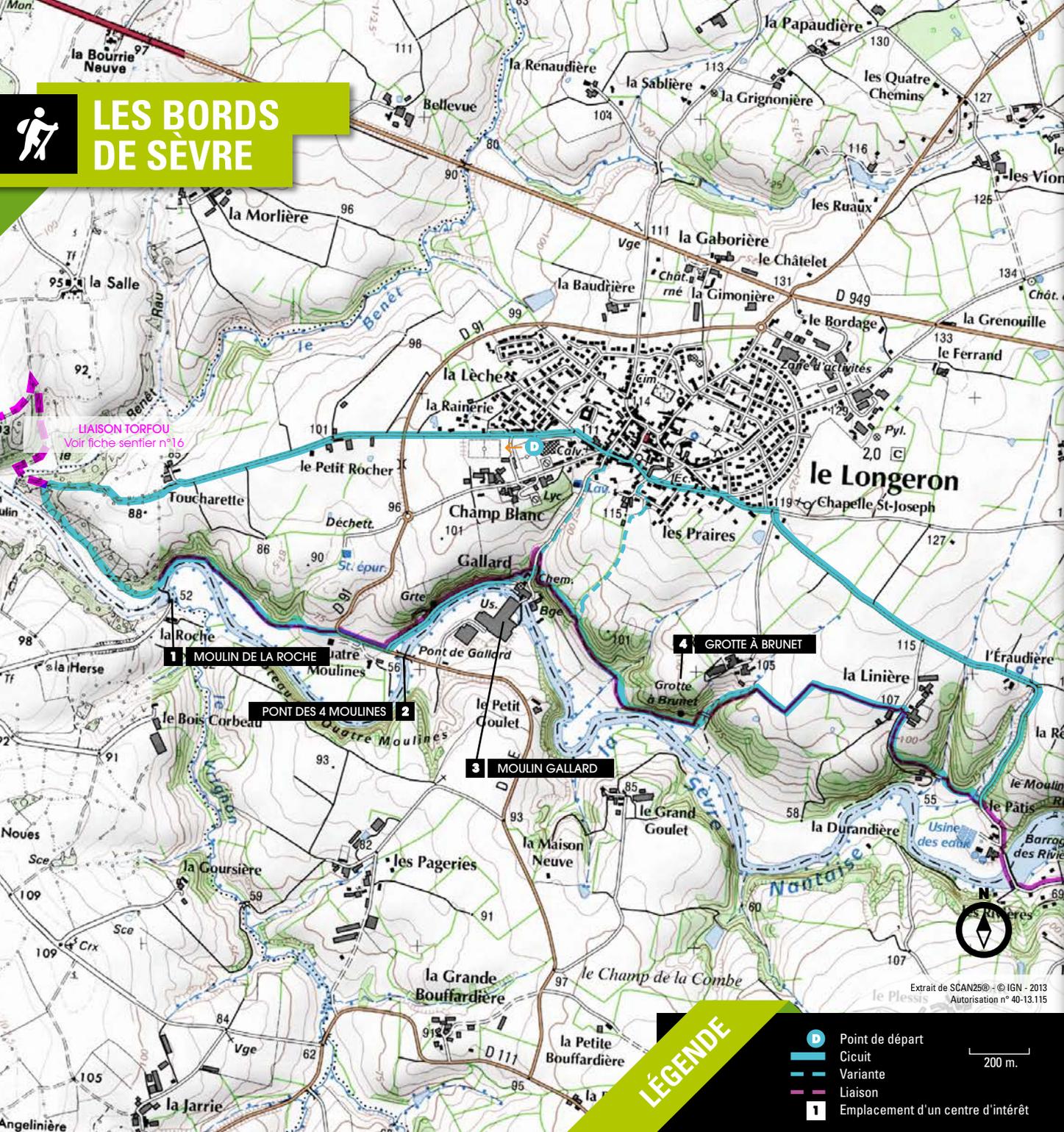
9 km

3h00

DÉPART : Parking salle omnisports
GPS : O 1°03'56" N 47°01'05"
BALISAGE
NIVEAU : **DIFFICILE**



LES BORDS DE SÈVRE



LIAISON TORFOU
Voir fiche sentier n°16

1 MOULIN DE LA ROCHE

2 PONT DES 4 MOULINES

3 MOULIN GALLARD

4 GROTTES À BRUNET

LÉGENDE

- Point de départ
- Circuit
- Variante
- Liaison
- Emplacement d'un centre d'intérêt

PARCOURS



D Laissez votre voiture sur le parking de la salle omnisports (rue de Toucharette). Engagez-vous dans cette rue en prenant à gauche à la sortie du parking. Traversez la RD91 et engagez-vous sur la route de ferme menant à Toucharette. Laissez la ferme sur votre droite et prenez le sentier qui descend jusqu'à la Sèvre.

À ce niveau, tournez à gauche et empruntez le sentier qui longe la Sèvre. Passez devant le moulin de la Roche **1** sur l'autre rive mais n'empruntez pas la chaussée, restez du même côté de la rivière.

Remontez le chemin jusqu'à la RD91, prenez à droite sur environ 200 mètres. Avant le pont des Quatre Moulins **2** tournez à gauche en direction de l'usine Mulliez **3**. Avant d'entrer dans l'usine, empruntez le sentier pentu à gauche pour longer l'usine (1).

Après l'usine, tournez à droite sur le sentier équipé d'une rambarde. (2) Continuez sur ce sentier dominant la Sèvre. Traversez un petit ruisseau, passez devant la Grotte à Brunet **4** puis traversez un second ruisseau avant de remonter le coteau. Continuez jusqu'à la ferme de la Linière.

À ce niveau, tournez à droite et empruntez le sentier escarpé qui longe la route puis qui passe dans un sous-bois. À la sortie du bois, traversez le champ et rejoignez la route qui mène au barrage des rivières au Pâtis.

Tournez à gauche et remontez la route toujours tout droit. Celle-ci vous mènera à l'entrée du bourg du Longeron. Empruntez alors la rue de Beau Soleil, puis la rue de la Grande Fontaine. Arrivé sur la place de la Libération, empruntez la rue Eugène Bonnet, puis la rue de la Boisselle pour enfin tourner à gauche et continuez la rue de Toucharette et le parking de départ.

(1) VARIANTE : Après l'usine vous avez la possibilité de remonter directement dans le bourg par la petite route qui monte. En haut de l'impasse de Gallard, tournez à gauche dans la rue de la Boisselle, puis encore à gauche dans la rue de Toucharette pour retrouver le parking de départ.

(2) VARIANTE : Au niveau de la table de pique-nique, remontez le chemin jusqu'au quartier des Praires. Entrez dans le quartier des Praires, prenez à gauche dans la rue du Parc, puis prenez la rue des Praires. Au carrefour, tournez à gauche dans la rue Eugène Bonnet. Continuez dans la rue de la Boisselle et tournez à gauche dans la rue de Toucharette pour retrouver le parking de départ.

Extrait de SCAN25® - © IGN - 2013
Autorisation n° 40-13.115